

APPEL À PROJETS "PORT DE PLAISANCE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2022

DÉVELOPPEMENT D'UN PORT NOVATEUR ENGAGÉ VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PORTEUR DU PROJET : **Commune de Sainte-Marie-la-Mer**

SITE BÉNÉFICIAIRE : **Port de plaisance de Sainte-Marie-la-Mer (66)**

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : **2023-2030**



**Montant du
projet global**

21 000 000 € HT

**Montant de l'aide
"Destination France"**

1 000 000 €

Ambition phare

Sécurisation des conditions d'accès

Valorisation des sédiments de dragage

Localisé dans une ancienne embouchure du fleuve « Têt », ce projet de « **port nature** » est un site de transitions entre la mer, le cœur de la station balnéaire, le village et un espace naturel.

Le projet prévoit en premier lieu l'optimisation du bassin portuaire existant avec une amélioration des conditions d'accès et un allongement des pontons (+53 places). Dans sa seconde phase, la construction de nouvelles digues de protection permettra d'avoir une passe d'entrée plus large et plus sécurisée tout en limitant au maximum les impacts. La dernière phase prévoit le creusement d'un nouveau bassin intérieur ; l'aménagement d'un parc à bateaux sur terre-plein (200 places) ; la réalisation d'une zone technique, d'un bâtiment technique et de sanitaires ; une végétalisation et un aménagement du site pour en faire un lieu de promenade agréable et accessible à tous notamment via des cheminements pour les piétons et vélos. En parallèle, 7 ha de zones humides sont restaurés.

Le financement alloué porte sur les activités de la phase 1 du projet à savoir le traitement de la berge sud (360 m de berges en pieux sécants pour limiter l'érosion et sécuriser la navigation tout en permettant le débordement de l'eau de mer dans la zone humide au sud), ainsi que le dragage du chenal d'accès aux pontons de la berge sud. Les sédiments dragués sont réutilisés sur place en ré-ensablement de plage et en réfection des terre-pleins du port.

“

"Notre sélection en tant que lauréat de l'AAP Port de Plaisance Exemplaire confirme la validité de notre démarche environnementale et récompense également l'engagement constant de tous les acteurs sur le port de Sainte-Marie-la-Mer."

Nicolas FIGUERES

Élu de Sainte-Marie-la-Mer

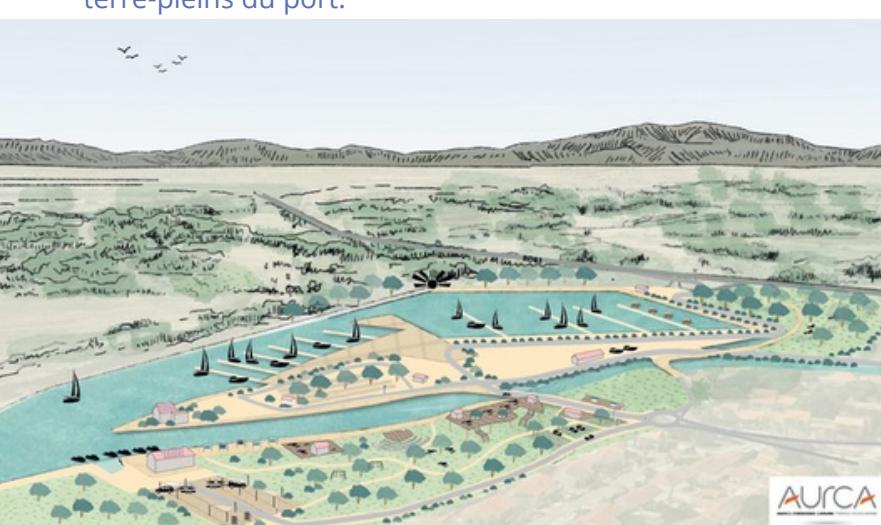
Président de la Société des Gestionnaires du Port de Plaisance

”

Contacts :

port.davenir@cerema.fr

cabmaire@saintemarielamer.com



Vue générale du projet de port